Après le suicide d'un médecin de l'hôpital Pompidou dû aux pressions subies dans le cadre de son activité professionnelle, le syndicat Bioprat interpelle la ministre de la santé et les membres des commissions parlementaires des affaires sociales quant à la situation des biologistes indépendants, soumis à des pressions comparables. Ainsi, le syndicat demande l'ouverture d'une enquête sur la mise en danger de la santé des biologistes, victimes d'une véritable campagne de harcèlement menée par le COFRAC.

La réforme de la biologie médicale impose des normes extrêmement lourdes aux laboratoires indépendants et remet entièrement leur vérification au COFRAC, société privée qui contrôle désormais, via les ARS, l'ensemble de l'exercice de la biologie médicale en France.

Fort de ce droit de vie ou de mort professionnelle, le COFRAC se livre à une entreprise de harcèlement systématique, usant de menace de fermeture pour exiger la mise aux normes à marche forcée des laboratoires indépendants, sans tenir compte de leur spécificité et des réalités de terrain.

Face à ses pressions insupportables, les témoignages des biologistes et du personnel de laboratoire victimes de burn-out, d'accidents vasculaires cérébraux ou sujets à un état dépressif nécessitant un suivi psychiatrique, se multiplient.

Devant la gravité de la situation, le syndicat BIOPRAT interpelle les pouvoirs publics et demande une enquête approfondie sur les méthodes du COFRAC. Par ailleurs, il appelle une nouvelle fois à la remise à plat d'une réforme absurde qui détruit une profession sans aucune justification.

Le syndicat BIOPRAT demande instamment que des mesures alternatives à ces normes soient adoptées, comme des règles de bonne exécution des analyses, à la manière de ce qui se pratique, et fonctionne, pour les autres professions, afin que les biologistes puisent continuer d'exercer sans mettre en danger leur intégrité physique et morale.